

Bordeaux, 29 avril 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du GROUPE ACTIPLAY relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 5 de l'annexe des comptes consolidés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note 3.1 expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à apprécier la pertinence des données de base utilisées ainsi que les informations fournies dans l'annexe. Nous concluons que les estimations comptables retenues revêtent un caractère raisonnable et l'information de l'annexe est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes consolidés des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

AUCENTUR
Commissaire aux comptes

Laurence VERSAILLE
Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste
nationale des commissaires aux comptes,
rattachée à la CRCC de Bordeaux

GROUPE ACTIPLAY

**1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX**

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ACTIF

	31/12/2018		Net	31/12/2017
	Brut	Amort. dépréciat.		Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	3 440 898	3 440 898	0	0
Parts de marché				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brvts, licences, logiciels, drts & valeurs similaires	2 510 365	1 725 887	784 478	1 015 685
Fonds commercial (1)	4 540 807	3 340 806	1 200 001	2 308 704
Autres immobilisations incorporelles	2 599 376		2 599 376	5 217 985
Immobilisations incorporelles en cours	49 210		49 210	0
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	507 119	433 876	73 243	94 024
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	106 822	96 602	10 220	106 822
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 500		8 500	8 500
Prêts				
Autres immobilisations financières	134 129		134 129	145 979
	13 897 226	9 038 069	4 859 157	8 897 699
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	163 972		163 972	194 683
Avances et acomptes versés sur commandes	1 516		1 516	992
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 659 074	411 030	1 248 044	2 846 441
Autres créances	936 576		936 576	1 212 967
Actif d'impôts différés	283 231		283 231	390 668
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	23 337	15 064	8 273	15 782
Autres titres	6 845		6 845	375 597
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	889 111		889 111	1 560 813
Charges constatées d'avances (3)	59 859		59 859	131 322
	4 023 521	426 094	3 597 427	6 729 265
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif	95 532		95 532	58 527
TOTAL GENERAL	18 016 279	9 464 163	8 552 116	15 685 491
(1) Dont droit au ball				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			283 231	390 668

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

31/12/2018	31/12/2017
Net	Net

CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)		
Capital (dont versé : 662 718)	662 718	662 718
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 630 353	12 630 353
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	-7 018 636	3 347 383
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-5 811 346	-10 366 020
Ecart de conversion	6 028	3 791
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	469 117	6 278 225
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
	0	0
INTERETS MINORITAIRES	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques	147 142	108 779
Provisions pour charges	78 241	104 677
	225 383	213 456
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 070 395	3 069 877
Emprunts et dettes financières (3)	35 933	528
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	3 893 985	4 731 803
Dettes fiscales et sociales	800 303	1 274 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	36 230	27 176
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 770	90 110
	7 857 616	9 193 810
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	8 552 116	15 685 491
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 105 513	7 006 132
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 752 103	2 187 678
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) à l'exception des avances et acomptes recus sur commandes en cours

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	509 922	1 625 999
Production vendue (biens)	-51	39 288
Production vendue (services)	3 522 326	7 162 878
Chiffre d'affaires net	4 032 197	8 828 165
Production stockée		
Production immobilisée	78 687	27 937
Produits nets partiels sur opérations à long terme		
Subventions d'exploitation	19 934	51 991
Reprises sur provisions et transfert de charges	103 016	47 605
Autres produits	13 442	12 107
	4 247 276	8 967 806
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	99 997	144 547
Variation de stocks	22 056	166 462
Achats de matières premières et autres approvisionnements	32 791	6 397
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 035 259	6 772 757
Impôts, taxes et versements assimilés	49 121	80 263
Salaires et traitements	1 341 646	1 966 699
Charges sociales	499 232	708 944
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements hors écart d'acquisition	249 147	652 201
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	42 857	86 927
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	101 564	89 080
Autres charges	97 481	151 787
	5 571 151	10 826 063
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 323 875	-1 858 257
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 629	24 428
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 629	24 428
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	101 272	734
Intérêts et charges assimilés	244	63 910
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	101 516	64 644
RESULTAT FINANCIER	-98 887	-40 216
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 422 762	-1 898 472

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 140	2 258
Sur opérations en capital		86 075
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges		
	8 140	88 333
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	200 253	343 356
Sur opérations en capital	2 715 938	1 719 955
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 363 705	6 013 000
	4 279 896	8 076 311
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 271 756	-7 987 978
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Impôts sur les bénéfices	116 828	479 572
Total des produits	4 258 045	9 080 567
Total des charges	10 069 391	19 446 590
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-5 811 346	-10 366 022
Part du groupe	-5 811 346	-10 366 022
Part des minoritaires	0	0
Nombre d'actions	3 313 592	3 313 592
Résultat par action du résultat groupe	-1,75	-3,13
Résultat dilué par action du résultat groupe	-1,75	-3,11

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDESDocument soumis au contrôle
du commissaire aux comptes**SOMMAIRE**

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation	
1.1.Principes comptables	6
1.2.Faits marquants	6
1.3.Méthodes de consolidation	6
1.4.Elimination des opérations intra-groupes	6
1.5.Ecart d'acquisition	7
1.6.Méthode de conversion des comptes établis en monnaies étrangères	7
1.7.Application des méthodes préférentielles	7
2 – Périmètre de consolidation	8
3 – Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés	
3.1.Immobilisations	8
3.2.Tableau des immobilisations et amortissements	10-11
3.3.Stocks	10
3.4.Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement	10
3.5.Créances	10
3.6.Tableau des créances et dettes par échéance	10-12
3.7.Impôts différés	10
3.8.Capital	13
3.9.Tableau de variation des capitaux propres	13-14
3.10.Engagements de retraite	13
3.11.Provisions	15
3.12.Tableau des emprunts	15-16
3.13.Produits et charges exceptionnels	15
3.14.Preuve d'impôt	15
3.15.Charge d'impôts sur les bénéfices	17
3.16.Résultat par action et résultat par action dilué	17
3.17.Détail du résultat consolidé	17-18
3.18.Tableau des flux de trésorerie	17-19
4 – Engagements hors bilan	17
5 – Evènements postérieurs à la clôture	20
6 – Autres informations	20

1 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels consolidés de GROUPE ACTIPLAY SA et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement CRC N°99-02.

Les dispositions du règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 ont également été appliquées, ainsi que celles du règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015.

Les comptes consolidés du groupe GROUPE ACTIPLAY sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation

1.2. Faits marquants

Le groupe a réalisé une TUP sur la société TELAXO au 1^{er} juillet 2018.

La société Groupe Actiplay SA avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2018. Toutes les participations dans lesquelles le GROUPE ACTIPLAY assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6 Méthode de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	Non	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

2 - Périmètre de consolidation

Les entreprises constituant le groupe ACTIPLAY sont au nombre de 4 :

- La SA GROUPE ACTIPLAY (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnoz à Bordeaux qui est la société mère.
- La SARL KENSINGTON SQUARE (RCS Luxembourg : B 147 944) créée le 26 août 2009 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située 20 rue de la Gare à Bettembourg au Luxembourg.
- La société ACTIPLAY ITALIA créée le 13 mars 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Milan en Italie.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA Groupe ACTIPLAY, située à Montréal Québec au Canada.

3 - Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés

3-1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

3.1.1 Ecart d'acquisition

L'écart de consolidation dégagé pour la société TELAXO est de 3 440 K€.

Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres au 14/11/2012 retraités des provisions IFC et des impôts différés calculés au 14/11/2012.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Suite à la nouvelle réglementation comptable, cet écart qui représentait des parts de marché a été reclassé en écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle du fonds commercial représentatif de cet écart d'acquisition avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 3 440 K€ au 31/12/17 et maintenu au 31/12/18.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond :

- o au site internet « Jeux.com ».

- à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ces fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et ne sont pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 2 232 K€ au 31/12/2017. Elle a été portée à 3 340 K€ au 31/12/2018.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 2 599 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur. Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture.

Il a également été constaté une dépréciation sur les autres immobilisations incorporelles de 340 K€ au 31/12/17. Cette provision a été maintenue au 31/12/18.

3.1.3 Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 186 K€.

3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers	1 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

3.2 Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page suivante 11

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du « dernier prix d'achat connu ».

3.4 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page suivante 12

3.7 Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

IMMOBILISATIONS AU 31/12/2018

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898			-	3 440 898
Frais de constitution					-
Autres immobilisations incorporelles	12 294 200		124 154	2 767 807	9 650 547
Total immobilisations incorporelles	15 735 098		124 154	2 767 807	13 091 445
Constructions					-
Installations générales, aménagements divers	172 374				172 374
Matériel de transport					-
Matériel de bureau et informatique	205 827		7 861	45	213 643
Mobilier	121 403			300	121 103
Total immobilisations corporelles	499 604		7 861	345	507 120
Immobilisations incorporelles en cours			78 687	29 477	49 210
Avances et acomptes versés					-
Autres titres de participation	106 822				106 822
Autres titres immobilisés	8 500				8 500
Autres immobilisations financières	145 979		1 550	13 400	134 129
Total immobilisations financières	261 301		1 550	13 400	249 451
TOTAL GENERAL	16 496 003		212 252	2 811 029	13 897 226

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS AU 31/12/2018

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 440 898					3 440 898
Frais de constitution	0					0
Autres immobilisations incorporelles	3 751 826		220 516	1 108 705	14 352	5 066 695
Total immobilisations incorporelles	7 192 724		220 516	1 108 705	14 352	8 507 593
Constructions	-					-
Installations générales, aménagements divers	98 128		12 962			111 090
Matériel de transport	-					-
Matériel informatique	199 905		4 247		35	204 117
Mobilier	107 547		11 421		300	118 668
Total immobilisations corporelles	405 580		28 630		335	433 875
Autres titres de participation				96 602		96 602
Autres titres immobilisés					-	-
Autres immobilisations financières					-	-
Total immobilisations financières				96 602		96 602
TOTAL GENERAL	7 598 304		249 147	1 205 307	14 687	9 038 071

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

ETATS DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	134 129		134 129
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	555 527		555 527
Autres créances clients	1 103 548	1 103 548	
Personnel et organismes sociaux	2 781	2 781	
Etat (1)	867 324	584 093	283 231
Débiteurs divers	349 701	349 701	
Charges constatées d'avance	59 859	59 859	
TOTAL GENERAL	3 072 868	2 099 982	972 887
(1) Dont impôt exigible	56 467		
(1) Dont impôt différé	283 231		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)	-	-		
Emprunts auprès des étab de crédit (1) (2)	3 070 395	63 029	1 319 752	1 687 614
Emprunts et dettes financières diverses (1)	35 933	178		35 755
Fournisseurs et comptes rattachés	3 893 985	1 158 616	941 287	1 794 083
Personnel et organismes sociaux	458 856	212 026	50 267	196 563
Etat (3)	341 447	261 254	21 664	58 529
Groupe et associés	-	-		
Autres dettes	36 230	36 230		
Produits constatés d'avance	20 770	20 770		
TOTAL GENERAL	7 857 616	1 752 102	2 332 970	3 772 543
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			
(3) Dont impôt exigible	0			
(3) Dont impôt différé	0			

Ils se décomposent ainsi en K€ :

	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	6	19	-13
Provision Effort construction	6	19	-13
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-1 964	-1 955	-8
IFC	78	105	-27
Amortissements dérogatoires	0	-15	15
Amortissements fichiers Kensington	-2 042	-2 034	-7
Elimination des frais de constitution	0	0	0
Elimination des provisions sur créances internes	0	0	0
Frais d'acquisitions des immobilisations	0	-11	11
Déficits reportables (3)	2 978	3 340	-362
Total Bases (1) + (2) + (3)	1 020	1 404	-383
Imposition différée	283	390	-107

Le signe + correspond à un impôt différé actif

Le signe - correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenue est le taux de 28%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire dans la limite de 5 ans.

3.8 Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

3.9 Tableau de variation des capitaux propres

Cf page suivante 14

3.10 Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés 31/12/2018 de 78 K€ charges sociales comprises.

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2017	662 718	12 630 353	3 347 383	- 10 366 019	3 791	6 278 226		6 278 226
Affectation du résultat			- 10 366 019	10 366 019		-		-
Augmentation de capital						-		-
Intégration des sociétés acquises ou créées						-		-
répartition des capitaux propres						-		-
élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
parts de marché						-		-
réaffectation des réserves antérieures						-		-
Ecart de conversion					2 237	2 237		2 237
Résultat de l'exercice consolidé				- 5 811 346		- 5 811 346	-	- 5 811 346
Situation au 31/12/2018	662 718	12 630 353	- 7 018 636	- 5 811 346	6 028	469 116	-	469 116

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode ~~rétrospective en droits~~ proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- départ volontaire à l'âge de 67 ans
- progression des salaires de 2% par an
- rotation moyenne du personnel
- probabilité de survie à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation de 1.57%

3.11 Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 225 K€ et comprennent les types de provisions suivantes :

- Provisions pour risques : 147 K€ dont 32 K€ au titre des cadeaux, 95 K€ au titre de la perte de change et 19 K€ au titre d'un prud'homme en cours.
- Provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière pour 78 K€ (cf détail au § 3.10).

3.12 Tableau des emprunts

Cf page suivante 16

3.13 Produits et charges exceptionnels en K€

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges	Produits
Cessions et mises au rebut des immobilisations		
- incorporelles	2 716	
- corporelles		
- financières		
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	1 109	
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	255	
Licenciements et ruptures conventionnelles	51	
Honoraires relatifs à la procédure de sauvegarde	92	
Divers charges et produits sur exercices antérieurs	56	8
Total	4 279	8

3.14 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

GROUPE ACTIPLAY CONSOLIDE

TABEAU DES EMPRUNTS

DESIGNATION DES EMPRUNTS	MONTANT D'ORIGINE	Taux	Organisme financeur	ECHEANCES		MONTANT AU BILAN D'OUVERTURE	EMPRUNTS NOUVEAUX	REMBOUR- SEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT AU BILAN DE CLOTURE	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN MOINS DE CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
				DEBUT	FIN							
SA GCM	300 000,00	0,55%	CIC	09/15	08/18	117 255,12			117 255,12	2 353,18	50 593,31	64 308,63
SA GCM	1 100 000,00	3,39%	OSEO	04/11	01/18	165 000,00			165 000,00	3 300,00	70 950,00	90 750,00
SA GCM	100 000,00	0,00%	BPI	08/13	03/17	20 000,00			20 000,00	400,00	8 600,00	11 000,00
SA GCM	570 000,00	0,85%	BPI	04/15	03/20	316 494,57			316 494,57	6 330,64	136 108,73	174 055,20
SA GCM	3 000 000,00	1,50%	Crédit Lyonnais	07/14	07/21	2 450 000,00			2 450 000,00	49 000,00	1 053 500,00	1 347 500,00
COMPTES RATTACHES.....												
VALEUR AU BILAN AU 31/12/2018.....						3 068 749,69	0,00	0,00	3 068 749,69	61 383,82	1 319 752,04	1 687 613,83

Résultat consolidé avant impôt	- 4 651	- 10 226
Charge d'impôt théorique	- 1 302	- 2 863
Effet lié aux écarts d'évaluation sans impact sur l'ID		1 058
Différentiel de taux des filiales étrangères		
Différentiel de taux des entreprises françaises		57
Différences permanentes	14	9
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	1395	2 235
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	9	1
Charge d'impôt effective	116	479

3.15 Charge d'impôts sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	9 K€
Total variation des impôts différés	107 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	116 K€

3.16 Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de -1.75 € et le résultat par action dilué du groupe est de -1.75 €.

3.17 Détail du résultat consolidé

Cf page suivante 18

3.18 Tableau des flux de trésorerie

Cf page suivante 19

4 – Engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

GROUPE ACTIPLAY CONSOLIDÉ

Document
Exercice au 31 décembre 2018
Affaires fiscales au contrôle
des revenus et des comptes

RESULTAT CONSOLIDÉ

	Total	Groupe Actiplay	Telaxo	Kensington Square	Actiplay Italle	Canada
Résultat net avant consolidation	-4 376 874	-4 371 735	-24 222	-26 726	-1 231	47 040
Amortissements dérogatoires	-15 177	-15 177				
Amortissements fichiers	7 885			7 885		
Sortie des fichiers	-1 043 471			-1 043 471		
Frais de constitution	0					
Amortissements des frais de constitutions	622				622	
Frais d'acquisition des immobilisations	0					
Amortissement des frais d'acquisition	-11 325					-11 325
Provision dépréciation créances	0					
Provision dépréciation titres	0					
Provision dépréciation écart d'acquisition	0					
Provision dépréciation mail de fusion	364 689	364 689				
Boni de fusion TUP Telaxo au 01/07/2018	-656 694	-656 694				
IFC variation au 31/12/2018	26 436	26 436				
Impôt différé variation au 31/12/2018	-107 438	-112 319		3 959	-173	1 095
Total résultat consolidé	-5 811 346	-4 764 799	-24 222	-1 058 352	-783	36 810
Part du groupe	-5 811 346	-4 764 799	-24 222	-1 058 352	-783	36 810
Part des minoritaires	0					

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2018	31/12/2017
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>	-913 851	-162 119
Résultat net des sociétés intégrées	-5 811 346	-10 366 019
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	1 761 531	6 794 881
- Ecart taux de conversion sur amortissements	0	-3 881
- Variation des impôts différés	107 438	472 543
- Plus et moins-values de cession	2 715 939	1 633 879
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-1 226 439	-1 468 598
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-312 589	-1 306 479
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>	-131 849	-262 314
Acquisition d'immobilisations	-182 775	-417 296
Ecart taux de conversion sur immobilisations	37 527	68 607
Cession d'immobilisations	13 400	86 375
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	0	0
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>	2 405	-537 542
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentaton de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	518	0
Remboursements d'emprunts	0	-539 762
Apports en compte courant	0	528
Remboursements des comptes courants	-350	0
Ecart de conversion	2 237	1 692
<u>Variation de trésorerie</u>	-1 043 293	-961 975
Trésorerie d'ouverture	1 962 586	2 924 561
Trésorerie de clôture	919 293	1 962 586
	-1	0

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 31/12/2018, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 165 K€.

4.2 Engagements hors bilan reçus

Aucun engagement hors bilan reçu.

5- Evènements postérieurs à la clôture et établissements de comptes consolidés pro-forma

La société Groupe Actiplay a réalisé une TUP sur la société KENSINGTON SQUARE au 7 février 2019.

La société Groupe Actiplay a été placée le 24 avril 2019 en procédure de redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Bordeaux afin d'accompagner et faciliter sa reprise partielle ou totale.

6- Autres informations

6.1 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 39 763 €.

6.2 Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4 Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 26 salariés.